

La succession permet de transmettre son patrimoine, elle est toutefois soumise à des règles précises. Comment s'opère une succession ? Quelles en sont les grandes phases ? Qui sont les bénéficiaires ? Quand recourir à un notaire ? Quelle situation pour le conjoint survivant ?

Cette conférence permettra d'apporter des informations précises et répondre aux questions que l'on se pose.

SUCCESSION
Règlement
par le notaire

Gratuit – Tout public

Une initiative du Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Calvados (CDAD 14) et de la Chambre Interdépartementale des Notaires en partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination du Bessin et la commune de Trévières.

Conférence animée par :

- **Maître Frédéric LATRUBESSE, notaire à Bayeux**
- **Mme Carine BOUIX, coordinatrice du CDAD 14**

Financé par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Calvados.

CONFÉRENCE Règlement de la succession par le notaire

clie
du Bessin

Centre de ressources pour personnes âgées



JEUDI 12 JANVIER 2023 à 14h

Salle des fêtes, 22 Place du Marché à **TRÉVIÈRES**

GRATUIT - Inscription au 02 31 51 10 72 - clicbessin@calvados.fr

